



## La démarche Bois des Alpes

*Proposée en complément du protocole d'intention pour la mise en place d'une démarche de commercialisation du Bois des Alpes signé le 11/03/06*

## 1. Un nouveau contexte économique, environnemental et réglementaire et des difficultés potentielles de la filière bois sur le massif alpin.

### Menaces :

- Une **concurrence accrue** des bois d'importation européens voir mondiaux
- Des bois d'importation qui répondent déjà aux **nouvelles exigences de classement** des bois
- Un **déclin des scieries** qui menace la dynamique économique de nombreux territoires alpins
- Une **forêt sous exploitée** qui menace le renouvellement forestier qui a pour corollaire un accroissement des risques.
- Une mauvaise mobilisation des bois sur le massif liée à des **contraintes d'exploitation** supplémentaires qui prive certaines scieries de leur matériau.

### Opportunités :

- Un marché de la construction bois **en hausse** sur le massif alpin et plus largement.
- Une demande en **bois classés** en hausse
- Une **ressource disponible** en quantité sur le massif et dont la résistance est adaptée à la construction

## 2. Un besoin de mobiliser les acteurs

**L'analyse des menaces et des opportunités, nous amène à nous demander comment prendre en compte les nouvelles exigences et anticiper les difficultés potentielles de la filière bois ?**

Il s'avère indispensable d'agir « ensemble » pour répondre aux impératifs de ce nouveau contexte dans l'intérêt de la filière.

Il s'agit d'**anticiper les évolutions** futures de manière à sécuriser la filière mais aussi la dynamiser en s'appuyant sur **l'interdépendance des différents maillons** de la filière.

*Les actions menées à l'amont se répercutent et bénéficient à l'ensemble de la filière (une meilleure mobilisation des bois renforce la productivité de la forêt, alimente les scieries, maintient des emplois sur le territoire, contribue à l'environnement, assure la promotion du matériau bois écologique, etc.)*

### 3. Une réponse possible : LA DEMARCHE BOIS DES ALPES

- Une démarche fédératrice pour lancer une nouvelle dynamique de filière.
- Une démarche de « qualité » appliquée à la filière bois du massif alpin français basée sur l'interdépendance des acteurs, véritable gage de réussite.

#### **Une démarche qualité basée sur trois volets :**

**Un volet produit :** Bois des Alpes ne concerne pas un produit de qualité supérieure mais plutôt **une gamme de produits dont les caractéristiques ont été clairement identifiées en amont** (résistance mécanique) et par conséquent respectent les normes européennes en vigueur dont le marquage CE : classement de la résistance mécanique, provenance.. et les certifications de gestion durable.

**Un volet service :** Bois des Alpes vise à rendre visible la ressource alpine et a pour but de constituer une véritable **offre commerciale dans laquelle les utilisateurs ont la possibilité de choisir parmi plusieurs essences, des gammes de billons classés, des volumes et des délais.** Par conséquent les utilisateurs ont la possibilité de choisir la quantité et la qualité de bois adaptée à leur demande en temps voulu. Ce concept est nouveau dans la filière et ne peut se concrétiser que par une coopération des acteurs amont. Il s'agit de constituer un véritable catalogue de produits à disposition des utilisateurs finaux.

**Un volet développement durable :** il s'agit de constituer une offre commerciale locale composée de bois transformés sur place. Cette exigence permet de favoriser les circuits courts dont les « externalités » sont positives d'un point de vue du développement territorial par le maintien des emplois et des populations sur ces territoires.

En terme environnemental, Bois des Alpes permettra d'optimiser la valorisation du bois par la prise en compte du « cycle de vie » des essences et de leur comportement vis à vis du dioxyde de carbone. Ainsi, les bois seront exploités lorsqu'ils arrivent à maturité puisqu'ils ne stockent plus de dioxyde de carbone et venir approvisionner le marché du bois. La mise en place de cette exploitation rationnelle permet le renouvellement des espèces et donc la poursuite du stockage carbone.

Les produits Bois des Alpes représentent la garantie pour tout utilisateur du respect des principes de développement durable en contribuant au maintien des emplois locaux, à une réduction des transports sur longues distances et au stockage du CO2 dans les constructions.

**La « qualité » est l'aptitude d'un produit ou d'un service à répondre à des exigences. Bois des Alpes constitue bien une démarche de qualité, qui permettra de satisfaire les exigences de chaque maillon de la filière.**

## 4. Les objectifs

### 4.1. Un objectif général : Optimiser la valorisation des bois du massif alpin.

Cet objectif principal peut être divisé en trois sous objectifs :

- **Optimiser l'utilisation de la ressource** par une meilleure connaissance des caractéristiques et des attentes du marché.
  - La ressource forestière alpine possède des caractéristiques qui lui sont propres mais qui ne sont pas connues ou du moins « reconnues » à ce jour notamment en terme de résistance.
  - A l'aval, le marché possède des besoins particuliers qui ne sont pas satisfaits aujourd'hui par la filière bois du massif. Par conséquent des parts de marché sont perdues. Dans cette optique, Bois des Alpes a pour objectif de connaître parfaitement la ressource du massif et les attentes du marché pour permettre **une utilisation la plus efficace possible des bois en fonction de leurs propriétés et des demandes réalisées par les clients.**

La caractérisation des bois permettra de vendre les bois les plus adaptés aux demandes des prescripteurs et ainsi de mieux les valoriser économiquement. Les bois seront identifiés selon leurs qualités et seront vendus à un juste prix.

Bois des Alpes apportera aux clients la certitude d'avoir un bois dont les caractéristiques correspondent clairement à la commande conclue, dans les délais et volumes convenus au départ. La relation de service est donc une dimension importante.

L'augmentation de la valeur ajoutée des bois issus du massif profitera à l'ensemble de la filière.

- **Optimiser les modes de récoltes** pour exploiter les bois qui ne peuvent pas l'être aujourd'hui faute d'accessibilité.
- **Optimiser les modes de transformation et de commercialisation** des bois pour privilégier autant que possible les circuits courts de manière à avoir un matériau bois dont le bilan carbone est positif à la fin de son parcours.

### 4.2. Les objectifs visant le développement commercial

- **Améliorer la visibilité de la ressource alpine et plus largement du matériau bois :** Bois des Alpes constituera un outil pour la promotion du matériau bois auprès du grand public comme des professionnels. Le but étant de mettre en valeur les avantages du matériau bois sur le plan environnemental mais aussi ses qualités en termes de résistances mécaniques liées à sa provenance.
- **Constituer une offre de bois compétitive et pérenne qui répond aux attentes et besoins du marché actuel et les anticipe.**
- **Augmenter les parts de marché sur le territoire national et offrir des débouchés aux bois alpins notamment vers des marchés nouveaux.**

Notons que seulement 20% des bois ronds exportés par la France vers l'Italie proviennent des deux régions alpines (moins de 100 000 m<sup>3</sup>)

#### 4.3. Faire émerger une nouvelle forme d'organisation de la filière basée sur la création de réseaux d'acteurs aux activités complémentaires.

Bois des Alpes sera une référence en matière de coopération inter-filière à l'échelle nouvelle d'un massif qui s'inscrit dans une logique de développement rural.

L'objectif est de développer le potentiel économique et commercial de la filière en mettant en place de véritables « clusters » organisés par territoire. Ces « clusters » réunissent des entreprises, des fournisseurs spécialisés, des prestataires de services qui sont interconnectés, et mutualisent leurs moyens pour maximiser l'efficacité de leurs actions individuelles.

### 5. Des retombées multiples bénéficiant à l'ensemble de la filière et plus généralement aux territoires.

Bois des Alpes constitue un des outils possibles pour atteindre les objectifs fixés dans le Schéma Stratégique Forestier Alpin qui a servi de base au schéma interrégional de massif. Ainsi, au regard de ces objectifs, Bois des Alpes permettra plusieurs avancées majeures :

#### Sur un plan économique :

- Meilleure valorisation des bois alpins
- Accroissement de l'exploitation des bois en forêt (240 000 m<sup>3</sup> supplémentaires) générant 800 emplois.
- Cette augmentation du nombre d'emplois (20 %). représente une valeur de 40 millions d'euros, considérant qu'un emploi représente une valeur de 50 000 euros.

#### Sur le plan environnemental :

(NB : les données chiffrées sont données à titre indicatif)

- Si les objectifs sont atteints : 69 600 tonnes de carbone supplémentaires seront stockées, soit 240 000 t de CO<sub>2</sub> supplémentaires
- A cela s'ajoute l'économie réalisée en rejet de dioxyde de carbone par la mise en place de circuits courts.

L'ensemble de ces impacts montre qu'à travers la démarche de qualité, **Bois des Alpes constitue une véritable stratégie de développement territorial appliquée à une filière** et aux retombées économiques et sociales multiples par le maintien des activités sur ces territoires.

## 6. Les moyens

Bois des Alpes doit mettre en place certaines actions pour atteindre les objectifs cités précédemment.

- **L'identification des caractéristiques des bois nécessite la mutualisation des moyens pour rendre accessible la caractérisation mécanique des bois.** Le pôle bois du Trièves est le premier exemple de développement d'initiatives conjointes qui a permis la mise en place d'un séchoir à bois (alimenté lui-même par une chaufferie bois) auquel est associée une unité de classement mécanique qui permettra de réaliser le marquage CE en pleine conformité.

Bois des Alpes identifiera les « qualités » des bois alpins Cette définition de la qualité interviendra dès l'amont. En effet, un processus qualité doit s'attacher à mesurer cette qualité dès le départ de la chaîne de production.

Un des préalables, est l'étude de la corrélation des caractéristiques mécaniques entre billons et sciages.

- **Une logistique nouvelle pour optimiser les modes de transformation et de commercialisation.**

Cette nouvelle organisation est basée sur des contrats d'approvisionnement **qui précisent les volumes par essences, les délais et un découpage territorial favorisant les circuits courts.**

## 7. Les principales caractéristiques

### 7.1. Un projet à l'échelle du massif alpin

La démarche porte sur le massif alpin français qui recoupe les deux régions Rhône-Alpes et Provence Alpes Côte d'Azur soit sept départements : Savoie, Haute-Savoie, les parties montagneuses de l'Isère et de la Drôme, Haute-Alpes, Alpes de Haute Provence, Alpes Maritimes.

Le choix du massif permet de rassembler une offre cohérente et crédible sur le marché européen. L'échelle n'a pas été étendue à l'ensemble des territoires des deux régions, car les territoires montagneux bien que supportant des difficultés supplémentaires pour l'exploitation des bois liés aux contraintes géographiques fournissent des bois à croissance lente et de meilleure résistance mécanique, d'où des prix de commercialisation potentiellement plus élevés.

### 7.2. Les produits concernés par Bois des Alpes

Les essences dont l'identité est fortement liée au territoire alpin : Sapin, Epicéa, Mélèze, Pin.

## 8. Une démarche de qualité mais sous quelle forme ?

### 8.1. Créer une marque « Bois des Alpes » appliquée aux produits

La solution est de mettre en place une « marque » qui sera apposée sur les produits respectant les clauses du cahier des charges établi au préalable.

Le logo sera apposé sur les produits bois. La présence de ce logo sera la garantie pour l'acheteur du respect du cahier des charges de Bois des Alpes.

Les entreprises qui voudront intervenir dans la chaîne de production de billons marqués « Bois des Alpes » s'engageront à respecter le cahier des charges.

### 8.2. Des produits fabriqués localement mais dont la distribution n'est pas limitée au seul massif.

La zone de chalandise des produits Bois des Alpes n'est pas restreinte sur le seul massif alpin. Sa pénétration dans le marché européen sera améliorée par l'accroissement de sa visibilité.

## 9. Positionnement de Bois des Alpes vis à vis des initiatives en cours sur le massif

**La concrétisation de Bois des Alpes doit pouvoir profiter à l'ensemble des acteurs de la filière bois du massif alpin français.**

Bois des Alpes se distingue de l'ensemble des initiatives de promotion des bois en cours sur le territoire, en se positionnant comme **une démarche de qualité globale** qui ne porte pas seulement sur le matériau bois, mais sur la **satisfaction des besoins de l'ensemble des acteurs de la filière et sur la prise en compte des enjeux économiques, sociaux et environnementaux.**

Les initiatives en cours sur le massif, portent sur la promotion commerciale des sciages (BQS ou Sélection Vosges en dehors du massif alpin) ou la promotion d'une essence locale associée à un terroir et un savoir-faire (AOC bois de Chartreuse.)

Bois des Alpes se distingue de ces initiatives, en ce sens que la démarche propose **une offre commerciale complète dont la qualité est mesurée, quantifiée rationnellement.** Par conséquent, il est clair que Bois des Alpes a pour objectif de fédérer ces initiatives voir de pouvoir leur apporter son appui, puisqu'elle ne s'inscrit pas en concurrence.

**La marque sera l'outil qui permettra de lancer cette nouvelle dynamique de filière à l'écoute du marché, par l'adhésion volontaire et responsable des acteurs. Dès lors la filière sera à même d'apporter une réponse compétitive.**